

Stages 2019-2020 du SNES-FSU

Premiers stages

17 et 18 oct.
Guitté (22)

DE L'ASSIETTE À LA PLANÈTE, LA RÉVOLUTION QUI VIENT

Alimentation, agriculture, urgence climatique, transition alimentaire, solidarités...

AUTRES STAGES
DISCIPLINAIRES ET
DE CATÉGORIE DU
SNES BRETAGNE

- LETTRES (10 OCTOBRE)
- NON-TITULAIRES : ÉVALUATION PROFESSIONNELLE ET CONCOURS INTERNES (21 OCTOBRE)
- HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, CPE, PSYEN... (DATES COMMUNIQUÉES ULTÉRIEUREMENT SUR NOTRE SITE)



Jeudi 7
novembre
Rennes

STAGE « COLLÈGE »

Effectifs en hausse, inclusion, entrisme pédagogique des Principaux, empiement de tâches...
Anne-Sophie Legrand, secrétaire nationale du SNES-FSU, responsable du secteur collège, dressera un état des lieux, échangera avec les collègues et esquissera des pistes pour répondre aux injonctions croissantes...

Jeudi 9
janvier
Rennes

HANDICAP ET INCLUSION SCOLAIRE

Quelles sont les conditions nécessaires à la réussite de l'inclusion ?

Dans les collèges et les lycées, chaque année sont accueillis davantage d'élèves en situation de handicap. Si le principe et les objectifs de l'inclusion scolaire de ces élèves sont majoritairement partagés par les enseignants, sa mise en œuvre se révèle compliquée : précarité des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), manque de moyens en personnels, en formation, en dispositifs et en structures, désarroi des enseignants. Ce stage reviendra sur l'histoire récente de l'inclusion scolaire et posera la question des conditions pour une scolarité réussie des élèves en situation de handicap.

 Jérôme Motard, responsable du groupe ASH - Inclusion scolaire au SNES-FSU et Martine Caraglio, Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, chargée de mission pour le handicap et l'inclusion, auteure de *Les élèves en situation de handicap*, 2017.

Jeudi 23
janvier
Rennes

NEUROSCIENCES : CHANCE OU NOUVELLE LUBIE POUR L'ÉCOLE ?

Effet de mode ou outil efficace pour lutter contre les inégalités et les difficultés d'apprentissage ?

Depuis janvier 2018, autour de Jean-Michel Blanquer, s'est constitué un groupe de scientifiques majoritairement orienté vers les neurosciences et dirigé par Stanislas Dehaene qui pense qu'« enseigner est une science » et « que les sciences cognitives peuvent mesurer les comportements et savoir comment l'apprentissage fonctionne chez les enfants ». Une nouvelle norme se met en place : piloter les politiques éducatives à partir de la connaissance du cerveau obtenue par les neurosciences. Or, les neurosciences peuvent-elles vraiment être un outil efficace pour lutter contre les inégalités scolaires et les difficultés d'apprentissage ?

 Michel Blay, philosophe et historien des sciences, directeur de recherche émérite au CNRS et co-auteur du livre *Neuropédagogie. Le cerveau au centre de l'école* et Emmanuel Sander, professeur à l'université de Genève, coauteur de *Les neurosciences en éducation, Mythes et réalités*, 2018

Mardi 24
mars
Rennes

RÉFORME DE L'ORIENTATION ET CULTURE D'ENTREPRISE À L'ÉCOLE

Formatage des adolescent-es et vision idéologique de l'école ?

La loi du 5/9/2018 donne de nouvelles compétences aux régions sur l'information des élèves. L'argument utilisé porte sur la méconnaissance des métiers en tension et une trop grande distance entre orientation et besoins économiques locaux. Cette conception remet totalement en cause les fondements de l'orientation scolaire en France, sous-estimant totalement la complexité des enjeux psychologiques et sociaux de la projection dans l'avenir à l'adolescence. A l'heure où les entreprises ambitionnent d'être des acteurs légitimés de l'école, leur pénétration dans les collèges et les lycées, ne pourra en être que facilitée. Dans cette offensive multiforme, quelle place pour le développement des adolescents ? Quel rôle pour les Psychologues de l'E.N. et quelle complémentarité avec les enseignants ? Comment les entreprises s'emploient-elles à transmettre « la culture entrepreneuriale » à l'école remettant ainsi en cause le service public et le principe de neutralité ?

 Lucie Tanguy, sociologue, directrice de recherche émérite au CNRS, auteure de *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école. Le tournant politique des années 1980-2000 en France*, 2016, Catherine Remermier, membre du groupe Métier du SNES-FSU et de l'équipe d'activité du CNAM et Solenne Ogier, responsable de la catégorie des PsyEN au SNES-FSU Bretagne.

Jeudi 4
juin
Rennes

CHEF D'ÉTABLISSEMENT, NEW PUBLIC MANAGEMENT ET PERSONNELS

Comment faire face à la pression hiérarchique ?

Les politiques éducatives menées ces dernières années ont conduit à un accroissement de l'autonomie des établissements, renforçant le pouvoir local des chefs d'établissement, et avivant les tensions, entre les enseignants et leur hiérarchie, mais également entre les enseignants eux mêmes. Dans le même temps, les professeur-es ont vu leur travail se transformer : sommés d'obéir à des injonctions multiples, parfois contradictoires, ils doivent se plier à toujours plus de contraintes dans l'exercice de leur métier. Quels sont les ressorts du Nouveau Management Public ?

 Danièle Linhart, directrice de recherche émérite au CNRS, auteure de *La Comédie humaine du travail*, en 2015, un chef d'établissement et Fabienne Bellin, ex-secrétaire nationale du SNES-FSU au secteur politique scolaire.

D'AUTRES STAGES DE CATÉGORIE SONT PRÉVUS ET SERONT ANNONCÉS PAR MÊL, SUR NOTRE SITE ET DANS NOS PUBLICATIONS.

Inscriptions
en ligne sur
rennes.snes.edu



1

S'inscrire via
le formulaire en ligne
qui vous permettra d'éditer
la demande d'autorisation
d'absence (de droit)

2

Déposez votre demande de
congé pour formation
syndicale auprès du chef
d'établissement un mois
avant la date du stage.

3

Vous recevrez ensuite,
une dizaine de jours avant
le stage, une confirmation
d'inscription avec toutes
les informations utiles.

 Les stages sont ouverts à tous les collègues, syndiqué-es ou non. Seuls les syndiqué-es sont remboursé-es de leurs frais de déplacement.
 L'autorisation d'absence pour formation syndicale est de droit jusqu'à 12 jours par an et par agent, y compris pour les stagiaires !



Avec le SNES,
mon métier
a du SENS !